



République de Côte d'Ivoire

MINISTÈRE D'ÉTAT
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET
DES PRODUCTIONS VIVRIÈRES

AGENCE FONCIÈRE RURALE (AFOR)

Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR)

AVIS DE VACANCE DE POSTE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHEF DU SERVICE DE LA SENSIBILISATION, DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE.

La République de Côte d'Ivoire a conclu, le 12 décembre 2023, avec la Banque Mondiale, l'accord n°7432-CI pour le financement du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR), pour la période 2024-2029.

Ce projet est exécuté par l'Agence Foncière Rurale (AFOR) qui envisage de recruter un **Chef du service de la sensibilisation, de la formation initiale et continue** logé au sein de la Direction de la Communication, de l'Information, de la Formation et de la Sensibilisation.

Missions : sous l'autorité du Directeur de la Communication, de l'Information, de la Formation et de la Sensibilisation, le Chef **du service de la sensibilisation, de la formation initiale et continue** de l'Agence Foncière Rurale est chargé (e) de :

- **En matière de formation initiale et continue**
 - Identifier et analyser les besoins en matière de formation initiale et continue ;
 - Elaborer ou contribuer à l'élaboration du Document de stratégie de formation aux métiers du foncier rural assorti de son plan d'actions ;
 - contribuer à la mise en œuvre du plan d'actions et en assurer le suivi-évaluation ;
 - Identifier les écoles et instituts de formation aux métiers du foncier rural pour d'éventuels partenariats avec l'AFOR ;
 - Contribuer à l'élaboration des curricula de formation initiale et continue en matière de foncier rural ;
 - Contribuer à la révision des curricula et des calendriers de formation initiale et continue des écoles de formation professionnelle en vue d'intégrer des modules dédiés au foncier rural ;

- Proposer, mettre en œuvre, suivre et évaluer le plan de formation initiale et continue des acteurs et professionnels du foncier rural ;
- Proposer un système d'évaluation de l'ensemble des actions de formation ;
- Mettre en place un répertoire des personnes formées et tenir les statistiques actualisées des formations ;
- Apporter un appui aux autres services opérationnels de l'AFOR sur l'ensemble des questions relatives à la formation.
- **En matière de sensibilisation**
 - Identifier et analyser les besoins en matière de sensibilisation ;
 - Contribuer à l'élaboration de la stratégie de sensibilisation
 - Contribuer au suivi-évaluation de la stratégie de sensibilisation
 - Contribuer à l'élaboration des documents méthodologiques en matière de sensibilisation tels que le guide de l'ingénierie socio-foncière et le guide de la sensibilisation ;
 - Prendre part à l'élaboration du plan de communication de la SNSFR et du Programme National de Sécurisation Foncière Rurale (PNSFR) ainsi que des projets et programmes de sécurisation foncière rurale
 - Participer à l'élaboration du calendrier de sensibilisation
 - Suivre l'activité des comités sous-préfectoraux de Supervision de la mise en œuvre des activités d'Ingénierie Socio-Foncière, en abrégé CSPISF.
- Identifier les besoins de sensibilisation dans le cadre du Programme National de Sécurisation Foncière Rurale ;
- Assurer la sensibilisation des cibles afin de susciter leur adhésion aux opérations de sécurisation foncière rurale ;
- Suivre et évaluer les activités d'ingénierie socio-foncière mises en œuvre par les Opérateurs Fonciers et les ONG en vue de faciliter les opérations de sécurisation foncière rurale ;
- Évaluer l'impact des actions de sensibilisation dans les zones d'intervention de l'AFOR ;
- Apporter un appui aux autres services opérationnels de l'AFOR sur l'ensemble des questions relatives à la sensibilisation.

1. Profil requis :

- Être Ivoirien (ne) ;
- Être âgé de 40 ans au plus ;
- Être titulaire d'un BAC+4, en Ingénierie de la formation, en Ingénierie pédagogique, en Sciences Sociales, en Agronomie, en Communication ou tout autre diplôme équivalent.
- Avoir sept (7) ans d'expérience minimum dans le domaine de la formation en lien avec les métiers du développement rural (Foncier rural, agriculture, etc.) :

- Maîtriser l'analyse des besoins de formation et l'élaboration des curricula de formation ;
- Avoir une expérience dans l'animation et le pilotage de plans de formation aux métiers ou filières ;
- Avoir une expérience en développement communautaire, animation rurale ou sensibilisation des populations serait un atout ;
- Être imprégné des approches en Communication pour le Changement de Comportement (CCC) ;
- Avoir une expérience en conception et gestion de projet.

Autres aptitudes

- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des médias sociaux
- Large ouverture d'esprit, disponibilité à travailler en équipe, qualités d'écoute et de dialogue ;
- Aptitude à diriger une équipe, leadership, rigueur, flexibilité, éthique, discrétion ;
- Être une force de propositions.

2. Lieu de dépôt des dossiers

Les candidats intéressés doivent adresser au Directeur Général de l'AFOR une lettre de motivation, accompagnée :

- i) d'un curriculum vitae certifié sincère détaillant les qualifications et expériences du candidat ;
- ii) d'une copie certifiée conforme du ou des diplômes.

Les candidatures doivent être rédigées en français et déposées au plus tard le **05 décembre 2024 à 16 heures 00 mn.** sous pli fermé, en quatre (4) exemplaires (1 original + 3 copies) portant la mention « Candidature au poste de **Chef du service de la sensibilisation, de la formation initiale et continue** », à la Direction Générale de l'AFOR (service courrier) sise à Abidjan, Deux-Plateaux, 7ième tranche Cité Zinsou, rue L 183.

N.B. Les candidatures féminines sont encouragées.

ABIDJAN- COTE D'IVOIRE.
Téléphone: +225 27 22 50 51 71